

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 9 juillet 2010
(convocation du 28 juin 2010)

Aujourd'hui Vendredi Neuf Juillet Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François à partir de 10h15
M. BRON Jean-Charles à M. BRUGERE Nicolas
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. GAUTE Jean-Michel à M. RAYNAL Franck
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert jusqu'à 10h15
M. LAMAISSON Serge à Mme. BALLOT Chantal
Mme LIRE Marie Françoise à Mme. LAURENT Wanda
M. PIERRE Maurice à M. SOUBABERE Pierre
M. SAINTE-MARIE Michel à M. LABISTE Bernard à partir de 10h35
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. FREYGEFOND Ludovic
M. ANZIANI Alain à Mme. EWANS Marie-Christine
M. BAUDRY Claude à M. SAINTE-MARIE Michel
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles

M. CHARRIER Alain à M. GUICHOUX Jacques de 9h50 à 10h20
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul
M. DUPOUY Alain à M. DUCASSOU Dominique
Mme EL KHADIR Samira à Mme DELTIMPLE Nathalie jusqu'à 10h30
M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10h05
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. DAVID Yohan
M. JOANDET Franck à Mme NOEL Marie-Claude à compter de 10h35
M. LOTHAIER Pierre à Mme. TOUTON Elisabeth
M. MANGON Jacques à M. ROBERT Fabien
M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques
Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. SIBE Maxime

LA SEANCE EST OUVERTE

**Pôle de Compétitivité Aéronautique, Espace et Systèmes embarqués -
Association Aerospace Valley - Programme d'actions 2010 - Subvention -
Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur BENOIT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine a décidé d'adhérer, de siéger aux instances, et de participer au budget de fonctionnement de l'association Aerospace Valley qui assure la gouvernance du pôle de compétitivité bi - régional Aquitaine – Midi-Pyrénées Aéronautique Espace et Systèmes Embarqués par délibérations n°2006/0099 et 2006/0101 du Conseil de Communauté du 24 Février 2006.

Les grands objectifs du pôle sont les suivants :

- conforter la première place mondiale du pôle en aéronautique civile (avions commerciaux et d'affaires),
- conforter la première place européenne du pôle dans le domaine de l'espace (systèmes de lancement, conception des satellites et applications),
- renforcer une position d'excellence sur les systèmes embarqués par la diffusion de ces technologies duales des secteurs industriels du transport,
- conforter la place du pôle en tant que référence mondiale sur la formation et la recherche,
- animer et coordonner le réseau des pôles aéronautiques et spatiaux français,
- valoriser le potentiel d'innovation des PME et des start - up en aéronautique, espace et systèmes embarqués,
- constituer un rempart contre les menaces potentielles en s'adaptant aux contraintes de la mondialisation tout en conservant un socle technologique fort en France,
- promouvoir notre politique de développement durable.

Il est entendu entre l'Etat, les partenaires publics et institutionnels, et les entreprises partenaires du pôle de compétitivité, que pour mener à bien sa mission, cette association doit rester une structure d'animation et de coordination légère.

Le programme 2010 - 2011 entend refléter les nouvelles orientations du pôle avec le prolongement des projets et actions d'animation des domaines d'activité stratégiques (DAS), la labellisation des projets collaboratifs et structurants, le lancement de nouvelles cibles d'intervention visant à soutenir les PME, la structuration de l'action internationale, la mise en place d'une démarche GPEC, l'implication des DAS dans les programmes collaboratifs de R&D, et l'accès aux financements privés.

Dans ces conditions, le programme d'actions 2010 - 2011 qui s'étale du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011, et dont le montant prévisionnel s'élève à 1 600 000 € H.T, s'articule autour des neuf actions suivantes :

1 – Stratégie

Il s'agira, pour les comex (comités exécutifs), de faire appliquer une stratégie mise en oeuvre qui définit le fonctionnement et les axes scientifiques, technologiques et industriels majeurs à suivre par le pôle en vérifiant que les actions soient conformes et correctement diffusées

Par ailleurs, des relations cohérentes et consolidées avec les deux autres pôles aéronautiques Astech et Pegase seront poursuivies, ainsi qu'avec les autres pôles mondiaux tels que System@tic et Minalogic.

D'autre part, , pour la recherche de cohérences et de synergies avec d'autres pôles locaux tels que le pôle Cancer Bio Santé, le pôle Agrimip, ou le pôle Route des lasers.

Egalement, dans le cadre de recherche de cohérences et de synergies avec d'autres pôles nationaux, Aerospace Valley munit des projets de recyclage de matériaux composites avec les pôles EMC2 et Plastipolis. Avec le pôle Mer-paca, des projets de collaboration sont en cours.

2- Promotion du territoire et du pôle par les moyens suivants:

- **Soutien de manifestations, évènements, salons et conventions d'affaires** dont les cibles sont conformes à ces thèmes. Ce soutien sera assuré sous forme de participation aux travaux préparatoires, à la définition des thèmes et à la configuration des évènements. Il s'agira, à titre d'exemple, des entretiens de Toulouse, de Aéromart Montréal, du congrès OSSIF à Toulouse, du congrès ERTSS (informatique), du congrès Neptune (modélisation), du colloque scientifique Toulouse Space Show, conférence internationale sur la certification aéronautique en octobre. Seul le salon du Bourget donnera lieu à une participation financière du pôle en juin 2010.

- **Mise en place d'une commission « Gestion des membres »**

Cette structure va mener un travail de réflexion sur la thématique de la gestion des membres en faisant des propositions au conseil d'administration sur l'adhésion, le retrait, ou le changement de collègue, voir les changements à apporter au règlement intérieur.

- **Elaboration et mise à jour des documentations et du site internet**

Une commission composée de membres du conseil d'administration de Aerospace Valley est chargée d'optimiser les moyens humains et financiers affectés à cette mission de communication du pôle.

- **Participation à l'attractivité du territoire en partenariat avec les structures de valorisation, incubateurs et technopoles.**

Dans ce cadre un groupe de travail a été constitué à l'initiative du PRES de Toulouse pour mettre en oeuvre une plateforme d'échanges d'information entre le PRES et les pôles de compétitivité.

- **Participation à l'attractivité du territoire en partenariat avec les agences de développement** pour favoriser et coopérer dans toutes démarches visant à l'attractivité des territoires et à l'accueil de nouvelles entreprises liées à ces thèmes en partenariat avec les agences régionales 2ADI et MPE.

3- Constitution du réseau de diffusion des connaissances

- **CIFSE** : le pôle ayant labellisé et soutenu lors de sa constitution le Centre Inter Régional de Formation à la Sécurité Economique (CIFSE), veillera à ce que les besoins en soutien et formation des membres du pôle soient bien pris en compte.
- **Système de veille IRIS** : le pôle financera la maintenance du système informatique réalisé par l'ADIT.
- **Diffusion de la R&D** : le pôle met en place des rendez-vous technologiques et des conférences permettant la diffusion de l'innovation et des brevets en s'appuyant sur les animateurs des DAS, sur les structures de valorisation régionales, sur OSEO, sur les agences de l'innovation, et sur les acteurs positionnés sur ce thème comme Bordeaux Technowest (recensement et qualification des innovations et brevets cessibles).
- **Amélioration de l'accès à l'informatique technique** par la mise en place d'un extranet collaboratif et sécurisé associé à une gestion documentaire.
- Actions en faveur de la formation des PME à l'innovation avec l'appui des agences de l'innovation et d'OSEO.

4 – Compétences et formations

Cette démarche sera réalisée en concertation avec les partenaires du pôle et s'appuiera sur un groupe d'experts (UIMM, laboratoires d'universités, entreprises, etc....) et débutera par un état des lieux recensant les outils, les démarches, les ressources, les événements et une cartographie des métiers et activités des entreprises du pôle et des offres de formation sera établie.

En 2010-2011, la mise en oeuvre du plan d'actions GPEC des métiers aux compétences permettra de définir les métiers stratégiques pour les donneurs d'ordres et les sous-traitants.

5- De la détection à la valorisation des projets R&D et structurants

- **Piloter et soutenir l'animation des DAS** : trois référents du pôle vont coordonner l'activité des DAS en soutenant l'organisation des réunions, en assistant les animateurs bénévoles dans le travail d'émergence des projets, et dans la rédaction des documents de synthèse.

- **dans l'objectif de développer l'émergence de nouveaux projets**, l'organisation des comités de labellisation et la présentation aux financeurs des projets de PME, une opération collective a été mise en place et présentée aux financeurs dont le FEDER, afin de doter chaque DAS de ressources supplémentaires.

La synthèse de projets de R&D cumulé en mars 2010 fait apparaître 291 projets labellisés, 181 projets retenus pour être financés et le coût total des projets financés s'élève en 2010 à 558 M €.

- **Soutien à la propriété industrielle** : le pôle fera appel à un consultant spécialisé dans ce domaine qui apportera son conseil lors de la présentation de chaque nouveau projet et sera chargé de la rédaction des accords de consortium.
- **Soutien à l'émergence et au suivi de projets structurants** : en mars 2010, 37 projets labellisés constituent le portefeuille de projets structurants.
- **Préparation et mise en oeuvre de l'action collective PROin PME** : 6 ingénieurs de Aerospace Valley sont chargés de travailler auprès des PME pour les amener à participer à des projets de R&D collaboratifs.
- **Développement durable** : cette question nourrit de nombreux projets R&D collaboratifs et constitue un axe majeur de la feuille de route stratégique.

6 - Administration du pôle

- Les évènements statutaires concernant le fonctionnement du bureau, la tenue du conseil d'administration et de l'assemblée générale de l'association bien répartis dans géographiquement dans le temps permettent maintenant de cadencer la vie du pôle.
- Gestion interne et indicateurs : pour renforcer la rigueur des méthodes et la transparence de la gestion, un contrôleur de gestion a été recruté et une comptabilité analytique est en place, de même qu'un suivi des projets coopératifs de R&D. Ainsi, deux bases de données contiennent les informations administratives et financières relatives aux 287 projets coopératifs labellisés et aux 174 projets cofinancés privé/public. Une enquête de satisfaction menée auprès des membres depuis 2009 permet de présenter les résultats au forum des adhérents.

7- Actions à l'international

La commission internationale intervient par une action volontaire à l'international en entreprise et par de la coopération internationale avec d'autres clusters du secteur aéronautique et spatial

Le pôle a décidé de porter une démarche opérationnelle de développement commercial des PME et ETI (entreprises de taille intermédiaire)

L'objectif est de développer de nouvelles conventions et d'entretenir des relations avec les clusters étrangers, et de monter et piloter une opération collective qui sera soumise à part aux financeurs. Ce projet requiert une stratégie ciblée à l'international autour de 10 pays, d'avoir un interprète par destination, et pour chaque pays, le pôle s'appuiera sur l'implantation d'un grand groupe membre du pôle pour faciliter l'installation de l'entreprise.

8- Ingénierie financière et coordination

Une commission sur le financement privé des PME mise en place en juin 2009 s'attache à auditionner divers acteurs des filières aéronautiques, spatial et systèmes embarqués.

Egalement, Aerospace Valley a mis en place un club des financeurs privés pour les besoins d'investissement et de haut bilan. Il s'agit ainsi de sensibiliser les PME et les accompagner dans le montage de leurs dossiers.

De même, l'orientation prioritaire des actions du pôle vers les PME, que ce soit sur la R&D, l'information stratégique sur les filières, les axes de diversification, l'international, l'accès au financement privé est assurée par l'association.

9- Actions collectives

Ces actions concernent la création d'une plateforme achat en 2009 ou le Best Cost Machining Suppliers (BCMS).

Le plan de financement

Pour financer le programme précité dont la durée va du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011, l'association Aerospace Valley doit disposer d'un budget de fonctionnement estimé à 1 600 000 € H.T, qu'elle propose de financer de la façon suivante :

DEPENSES	€ H.T	RECETTES	€ H.T
Salaires	938 000	Etat	500 000
Missions des personnels	95 000	CRA	150 000
Communication	200 000	CR Midi Pyrénées	150 000
Prestations et sous-traitance	252 000	CUB	100 000
Fonctionnement	115 000	Grand Toulouse	100 000
		Ressources propres (cotisations)	600 000
TOTAL	1 600 000	TOTAL	1 600 000

La participation de l'Etat, soit 33% des financements publics est prise en charge par le Ministère de la Défense. Elle repose pour sa mise en oeuvre, sur la confirmation d'un cofinancement global à même hauteur par l'ensemble des partenaires publics locaux. Le Conseil Régional de Midi Pyrénées et celui d'Aquitaine, ainsi que la Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse ont, d'ores et déjà, décidé de leur participation à hauteur sollicitée.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, d'adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu le rapport de présentation,

- Considérant que la demande de subvention de l'association Aerospace Valley à hauteur de 100 000 € pour la mise en œuvre de son programme d'actions qui se déroulera du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011 est recevable,

DECIDE :

- **ARTICLE 1 :** le versement par la Communauté Urbaine d'une subvention de 100 000 € Envers l'association Aerospace Valley pour la mise en œuvre de son programme d'actions qui se déroulera du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011 pour un montant de dépenses subventionnable de 1 600 000 € H.T,

- **ARTICLE 2** : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer la convention, ci-annexée, destinée à régler les modalités de versement de la subvention communautaire.

- **ARTICLE 3** : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice en cours : chapitre 65, article 6574, sous fonction 900, CRB D100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Verts-Europe Ecologie s'abstient et le groupe des élus Communistes et apparentés vote contre

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 9 juillet 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
2 AOÛT 2010

PUBLIÉ LE : 2 AOÛT 2010

M. JEAN-JACQUES BENOIT